



Règlement du Concours de haïkus sur les Réseaux sociaux du Grand Site des Iles Sanguinaires-pointe de la Parata 2022

Le thème: « **Le Grand Site et l'éphémère** ».

« Le haïku est un poème bref dont l'origine, japonaise, remonte au moins au 17e siècle. L'attention de ce court texte est tournée vers l'instant dans ce qu'il a d'absolument singulier et de radicalement éphémère.

Il écoute la rumeur du monde jusque dans son plus faible chant, ses manifestations les plus infimes.

En Occident, il prend généralement la forme de **trois vers**, trois lignes suivant le rythme court / long / court, c'est-à-dire :

5 syllabes / 7 syllabes / 5 syllabes
Communément donc, il totalise 17 syllabes

Dans sa forme primitive, les contraintes thématiques et métriques du haïku étaient très restrictives. Si ses sources d'inspirations sont aujourd'hui plus variées, le haïku demeure particulièrement attentif à **l'observation du comportement de la nature, au rythme des saisons...** Il est également **sensible à la contemplation d'un objet ou d'un être précis, au partage concis d'une émotion...**

Une césure (kireji) coupe traditionnellement le poème, elle garantit un effet de surprise, interrompt la lecture tout en la relançant, permet un écart, autorise une respiration, propose un renversement à l'intérieur du texte qui contient souvent deux idées ».

Source : <https://www.printempsdespoetes.com/>

Article 1er : L'Organisateur

Dans le cadre du Printemps des poètes, le Syndicat mixte du Grand Site des Iles Sanguinaires et de la pointe de la Parata organise un concours de poésie gratuit intitulé « Concours de haïkus : le Grand Site et l'éphémère » qui se déroulera du **12 au 27 mars 2021**. L'organisateur informe expressément les participants et les participants reconnaissent, qu'Instagram et Facebook ne parrainent ni ne gère le concours de quelque façon que ce soit et qu'Instagram et Facebook ne pourront en aucun cas être tenu responsables d'un quelconque dommage résultant de la gestion ou de l'organisation du concours. Les informations fournies par les participants dans le cadre de ce concours sont destinées à l'organisateur et non à Instagram ou Facebook.

Article 2 : Les participants

Le concours est ouvert à toute personne intéressée, possédant un compte Instagram, Facebook ou bien une adresse mail. Si la personne participante ne possède pas de compte sur ces réseaux sociaux, l'organisateur pourra, avec son accord, « poster » son poème sur ses réseaux sociaux afin que les internautes puissent voter.

La participation au concours d'une personne mineure fait présumer à l'Organisateur que cette personne a obtenu l'autorisation de ses représentants légaux.

Article 3 : Déroulement du Concours

Pour participer au concours, le participant devra :

- posséder un compte Instagram ou Facebook en mode public, le temps du concours, et s'y connecter
- ou bien posséder une adresse mail et permettre à l'organisateur de publier son poème,
- écrire un poème sur la thématique « le Grand site des Iles Sanguinaires et de la pointe de la Parata et l'éphémère »
- écrire un haïku sous la forme d'un haïku occidental (un tercet de 3 vers de 5, 7 et 5 syllabes, soit 17 syllabes)
- publier le poème sur son compte Instagram et Facebook en identifiant :
@grandsitedesilessanguinaires
@printemps despoetes
- 1 poème maximum par participant est accepté.
- le poème pourra être accompagné d'une photographie ou illustration du Grand Site
Tout envoi dépassant ce nombre limite ne sera pas retenu.

Le poème ne devra pas avoir été publié ou primé lors d'un précédent concours. Ils seront obligatoirement rédigés sous forme de texte et devront apparaître en tant que publication. Les poèmes publiés sous forme de story seront refusés.

La date limite d'envoi est fixée au **27 mars 2022 à 00h**.

Le **français ou le corse** seront les langues de composition.

Le candidat s'engage à garantir l'originalité du poème qu'il présente.

Tout poème ne respectant pas ces limites se verra disqualifié.

La participation au concours est entièrement gratuite.

Article 4 : Sélection

La sélection du poème gagnant se fera par l'organisateur selon les critères suivants :

- respect de la thématique « le Grand site des Iles Sanguinaires et de la pointe de la Parata et l'éphémère »
- respect de la forme poétique (haïku)
- originalité du poème
- niveau de langue
- popularité du post (nombre de « j'aime »)

L'organisateur se réserve le droit de publier sur ses propres canaux et médias sociaux les poèmes, notamment pour annoncer le gagnant du concours.

L'organisateur mentionne et crédite les auteurs des poèmes primés et diffusés.

La participation au concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications, sans communication exprès de l'organisateur.

Article 5 : Résultats

La proclamation des résultats sera annoncée en ligne le **28 Mars 2022**.

Le gagnant remportera 2 places pour le spectacle de son choix à l'Espace Diamant d'Ajaccio durant la future saison 2022/2023.